

autofocus

La lettre
de l'observatoire
de l'ANFA



Enquête IVA 2003

(Ministère de l'éducation nationale):
5 403 lycéens sortis
de formations automobile
en 2002 interrogés
en février 2003.

Enquête IPA 2003

(Ministère de l'éducation nationale):
6 358 apprentis sortis de
formations automobile en 2002
interrogés en février 2003.

Enquête Génération 98

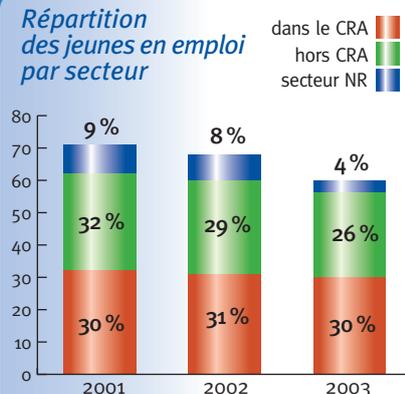
(CEREQ):

1 672 apprentis et lycéens issus
de formations automobile
interrogés en 2001.
Parmi eux, 461 ont été
réinterrogés en 2003.

Enquête qualitative

(ANFA-Observatoire/CFA Pilotes):
92 apprentis de deuxième
année CAP et 83 entreprises
interrogés en mai 2005.

Répartition des jeunes en emploi par secteur



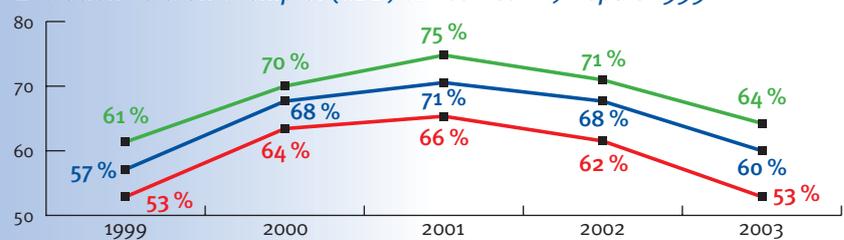
L'insertion professionnelle des jeunes formés aux métiers de l'automobile

Depuis 7 ans, l'Observatoire de l'ANFA traite chaque année les informations collectées par le Ministère de l'éducation nationale à travers les enquêtes Insertion dans la Vie Active des lycéens (IVA) et Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) pour les jeunes issus des spécialités automobiles.

Afin de disposer d'une compréhension plus globale des mécanismes de l'insertion professionnelle, des éléments issus de l'enquête Génération 98 du CEREQ et d'une étude menée par l'ANFA sur la période de transition entre le CFA et la vie active complètent cette analyse.

Taux d'emploi à 7 mois : une situation proportionnelle à la conjoncture nationale de l'emploi

Évolution du taux d'emploi (CDD, CDI et Intérim) depuis 1999¹



Pour la deuxième année consécutive, le taux d'emploi des jeunes issus de formations initiales automobiles baisse pour atteindre 60% en 2003.

L'évolution de l'emploi de ces jeunes suit la situation nationale de l'emploi depuis au moins trois ans. En France, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est passé de 17,7% en février 2001 à 20,1% en février 2003².

Pourtant l'emploi des jeunes issus de formations dans le secteur de la réparation automobile reste stable depuis trois ans: le secteur absorbe chaque année environ 30% des jeunes sortants.

Si l'emploi des jeunes sortis des formations automobile suit la conjoncture de l'emploi en France, c'est en raison de **l'emploi des sortants hors réparation automobile** et principalement du taux d'emploi dans l'industrie mécanique, électricité et métallurgie. Ce taux passe de 20% en 2001 à 13% en 2003 et impacte **le taux d'emploi total des jeunes issus de formations automobile**.

Quand la conjoncture de l'emploi industriel est porteuse, comme en 2001, ce secteur embauche les jeunes "en surplus" qui n'ont pas été embauchés dans la réparation automobile.

¹Taux d'emploi = CDD + CDI + Intérim / nombre d'individus interrogés retranchés des jeunes en services militaires (années antérieures à 2003) et non-répondants. Les contrats aidés et les contrats de qualification ne sont pas pris en compte. ²Source INSEE: Taux de chômage CVS au sens du BIT.

Focus sur les résultats



Un tiers des jeunes issus de formations automobile est en emploi dans la réparation automobile 7 mois après leur sortie de lycée ou de CFA en 2003

Parmi l'ensemble des jeunes sortis du système éducatif interrogés en 2003 :

- ❖ 30% sont en emploi dans la réparation automobile (CDD, CDI ou intérim) ;
 - ❖ 27% sont en emploi en dehors du Commerce et Réparation Automobile ;
 - ❖ 27% sont sans emploi.
- ❖ Plus le niveau de formation de ces jeunes est élevé, meilleure sera leur insertion dans l'emploi et dans le secteur de la réparation automobile : 46% des formés de niveaux III trouvent un emploi dans

le secteur, pour 24% des jeunes de niveaux V. Néanmoins, ces 24% de niveaux V s'insérant dans la réparation automobile représentent au total 57% des emplois dans le secteur. Ce phénomène est dû à la proportion élevée de titulaires de niveaux V parmi les jeunes formés (deux sur trois).

- ❖ Le type d'appareil de formation constitue un élément déterminant de l'insertion dans l'emploi et dans la réparation automobile : **les apprentis s'insèrent deux fois plus dans la réparation automobile que les lycéens.**

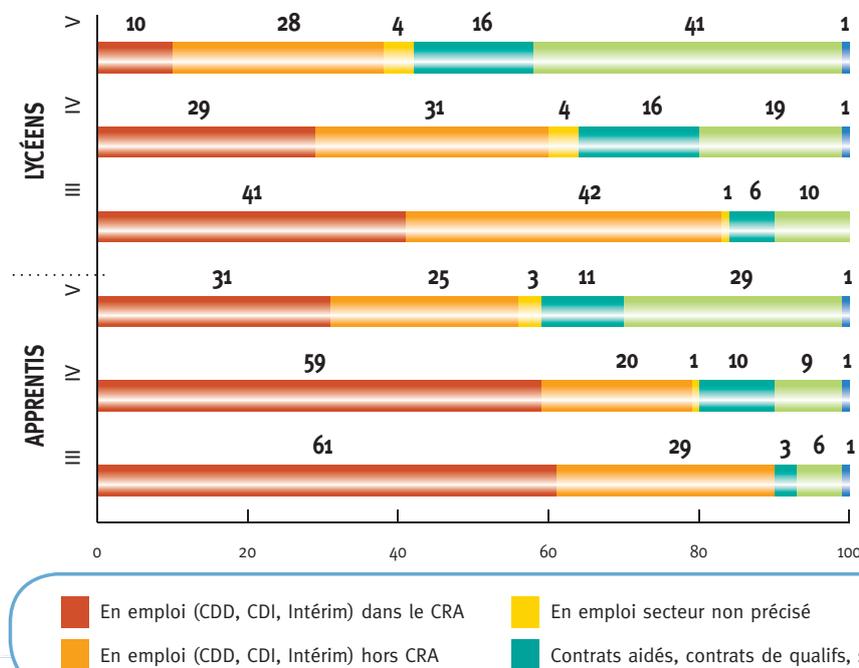
Cela s'explique notamment par la présence importante de lycéens issus de diplômes propédeutiques qui n'ont théoriquement pas vocation à insérer directement les jeunes dans l'emploi.

L'insertion des apprentis est également favorisée par l'embauche dans l'entreprise d'accueil. Parmi les apprentis en emploi dans la réparation automobile, deux sur trois sont recrutés par leur entreprise d'accueil.



Répartition des situations des jeunes par niveau et appareil de formation (en %)

Source : exploitation ANFA des enquêtes IVA et IPA 2003



46% des lycéens de niveaux V issus des filières Carrosserie-Peinture sont sans emploi, 7 mois après avoir quitté le système éducatif. Cette situation préoccupante est observée depuis au moins trois années consécutives.

Le type de contrat de travail est fonction du secteur d'insertion : traditionnellement, le secteur de la réparation automobile embauche les jeunes issus de formation en CDI (81%) et fait peu appel aux contrats précaires (CDD, intérim ou temps partiel). 51% des jeunes embauchés hors réparation automobile sont, par contre, embauchés en CDD ou intérim. Les lycéens s'insèrent majoritairement en emploi hors Branche et détiennent donc logiquement des contrats plus précaires mais légèrement mieux payés que ceux des apprentis (+2% en moyenne).

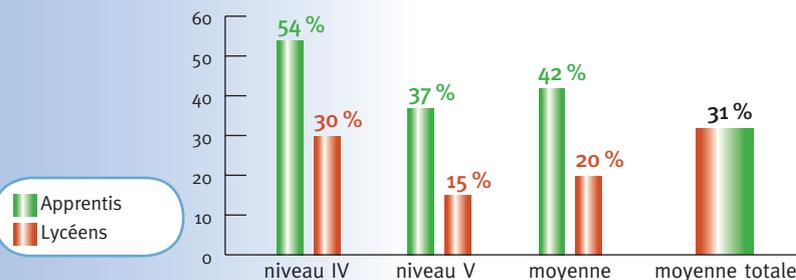
Trois ans après être sorti de formation, un tiers des jeunes en emploi de la génération 98 travaille dans le commerce et la réparation automobile



Les enquêtes IVA et IPA reflètent une situation sept mois après être sorti du système éducatif. Lors de l'enquête IVA et IPA de 1999 (jeunes sortis du système éducatif en 1998), 53% des jeunes en emploi s'inséraient dans la réparation automobile (et donc 47% en dehors): une situation comparable à celle de 2003 (54% d'insertion dans la Branche en 2003 parmi les jeunes en emploi).

Part des jeunes de la génération 98 interrogée en 2001 en emploi dans le commerce et la réparation automobile parmi les jeunes en emploi

Source : CEREQ - Génération 98



Taux de chômage de la génération 98 interrogée en 2001

Source : CEREQ - Génération 98

	Niveau IV	Niveau V
Apprentis	6%	8%
Lycéens	7%	10%

L'enquête génération 98 du CEREQ nous permet d'évaluer à plus long terme l'insertion des lycéens et apprentis.

Trois ans après avoir quitté le système éducatif, **31% des jeunes en emploi sortis de formation en 1998 travaillent dans le commerce et la réparation automobile**: plus des deux tiers n'y travaillent donc pas.

20% des lycéens en emploi et 42% des apprentis en emploi travaillent dans le secteur. Il existe toujours le même décalage entre apprentis et lycéens que dans les enquêtes IVA et IPA.

Le décalage du taux de chômage tend par contre à s'estomper avec le temps entre lycéens et apprentis. Il n'en demeure pas moins qu'après

trois années, la situation des apprentis face au chômage est toujours préférable à celle des lycéens, particulièrement en niveau V.

Pour mieux comprendre l'insertion professionnelle des apprentis de niveau V, une étude sur la transition entre le CFA et la vie active a été mise en œuvre en 2005.

Préparer l'insertion professionnelle

Une enquête menée en collaboration entre sept CFA du réseau des CFA-pilotes de l'ANFA et l'Observatoire, a permis de caractériser plusieurs phénomènes **2-3 mois avant de sortir d'une formation CAP en apprentissage**:

- les métiers des services de l'automobile sont toujours aussi attractifs auprès des apprentis;
- aucun d'entre eux ne prévoit de travailler dans l'industrie;

- ils méconnaissent totalement l'intention de leur entreprise d'accueil à leur égard quelques mois avant de finir leur formation (embauche? poursuite d'études? fin de la collaboration?);
- la quasi-totalité des entreprises prenant un apprenti en CAP n'a pas initialement de stratégie d'embauche;
- un tiers des apprentis qui n'est pas gardé par l'entreprise pourrait être recommandé par celle-ci.

Il apparaît que dans la plupart des entreprises l'avenir des apprentis n'est pas anticipé et que certains d'entre eux ne se trouvent pas en situation de responsabilité face à leur devenir. L'ignorance des apprentis quant aux intentions de l'entreprise à leur sujet peut contrarier toute préparation de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle directe. **Cette carence peut gêner l'insertion professionnelle des jeunes qui tendent à la subir plus qu'à la choisir.**

Focus sur les résultats

La comparaison entre les intentions des entreprises et les souhaits des apprentis CAP à 2-3 mois de la fin de la formation montre qu'ils *sont loin de coïncider*: si la majorité des jeunes souhaite être embauchée à la fin du contrat d'apprentissage par l'entreprise qui les a formés, la majorité des entreprises souhaite, elle, se séparer du jeune. L'apprenti CAP qui souhaite être embauché va être tendanciellement poussé par l'entreprise à poursuivre ses études.

Le principal motif pour lequel le jeune n'est pas gardé résulte, selon les entreprises, de compétences trop limitées de l'apprenti.

Nb : les intentions et les pratiques effectives des entreprises sont comparables. Les entreprises ayant déclaré vouloir embaucher le jeune l'ont effectivement recruté.

Souhait du jeune	Souhait de l'entreprise				Total
	CDD	CDI	Poursuite d'études	Le jeune n'est pas gardé	
Rester en CDD-CDI dans l'entreprise	-	2	13	5	20
Poursuivre ses études	1	-	7	6	14
Travailler dans un autre garage	-	-	1	10	11
Faire un autre métier	-	-	-	4	4
Total	1	2	21	25	49

Source : ANFA-Observatoire - Réseaux des CFA Pilotes : enquête attractivité des métiers - apprentis sortant de formations en 2005

L'insertion des jeunes dans la Branche des services de l'Automobile se profilerait dès la sortie du système éducatif



L'insertion hors Branche est une solution qui semble s'imposer aux jeunes de niveau V sortant du système éducatif.

Il ne s'agit pas d'une situation souhaitée. Les enquêtes IVA et IPA indiquent aussi que les premiers réflexes des jeunes sans emploi issus du système éducatif sont de s'inscrire à l'ANPE et dans une société d'intérim. Or, d'une part l'ANPE n'est utilisée que par 14%⁴ des entreprises du secteur ayant l'intention de recruter (les deux

tiers des offres d'emploi restent dans un marché caché) et d'autre part, le taux de recours à l'intérim des entreprises des Services de l'Automobile est faible (1,9% alors que pour l'ensemble des activités industrielles le taux de recours à l'intérim est de 6,9%⁵). A l'ANPE et dans les sociétés d'intérim, les jeunes issus des spécialités automobiles trouveront notamment les offres d'emplois du secteur industriel; secteur dans lequel ils s'inséreront plus ou moins durablement.

Trois ans après avoir quitté le système éducatif, il semble donc y avoir une proportion de jeunes à peu près équivalente en emploi dans le secteur de la réparation automobile que sept mois après être sorti de formation. L'interrogation de 2001 (à trois ans) et celle de 2003 (à cinq ans) de la génération 98 montre une **mobilité intersectorielle en direction du commerce et de la réparation automobile pratiquement inexistante** entre ces deux années. (voir graphique)

Ces observations laissent penser que **la réparation automobile embauche peu de jeunes qui ne trouvent pas un emploi dans les mois qui suivent la sortie du système éducatif.**

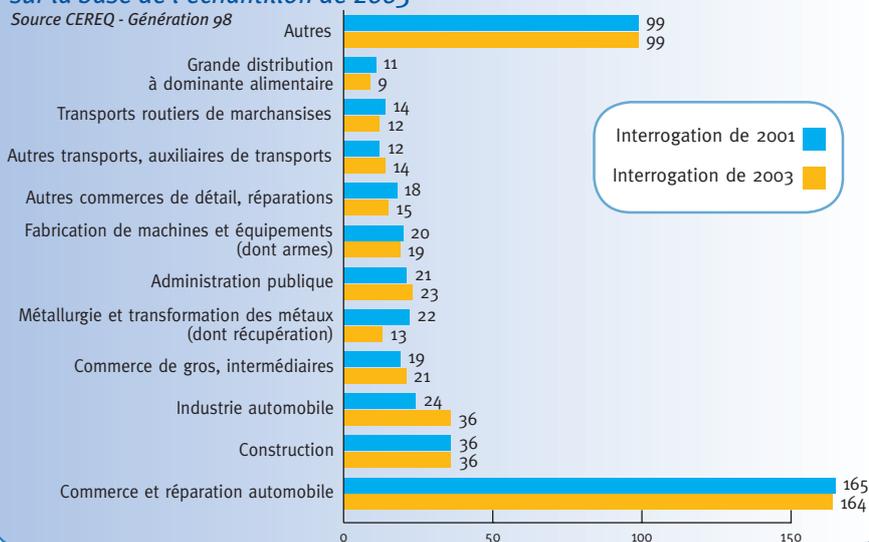
Autrement dit, les jeunes sortant de formation initiale automobile qui ne s'insèrent pas immédiatement dans la réparation automobile ont peu de chance de s'y insérer à plus long terme.

À cet égard, une collaboration en cours entre le CEREQ et l'Observatoire de l'ANFA vise à mieux comprendre ces mobilités (ou ces absences de mobilité) intersectorielles.

⁴Enquête recrutement 2002 de l'Observatoire de l'ANFA

⁵Source CEREQ PSB : exploitation DARES des fichiers UNEDIC DMMATT 2001-2003

Répartition selon les secteurs d'activités des jeunes de la génération 98 formés aux métiers de l'automobile - Interrogations 2001 et 2003 sur la base de l'échantillon de 2003



Retrouvez tous les numéros autofocus sur www.anfa-auto.fr